

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Saint-Georges-Sur-Meuse

Province: Liège
 Secteur d'aménagement: LIEGE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	276	13,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	10	0,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	17	0,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	12	0,6
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	17	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	72	3,4
	Terrains dévolus au transport	4,9	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	67	3,2
	Bâtiments spéciaux	2,0	0
	Sous-total	479	22,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	986	47,1
	Prés et pâtures	288	13,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	171	8,2
	Terres vaines et vagues	29	1,4
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,0	0
	Sous-total	1.476	70,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		138	6,6
Total		2.093	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

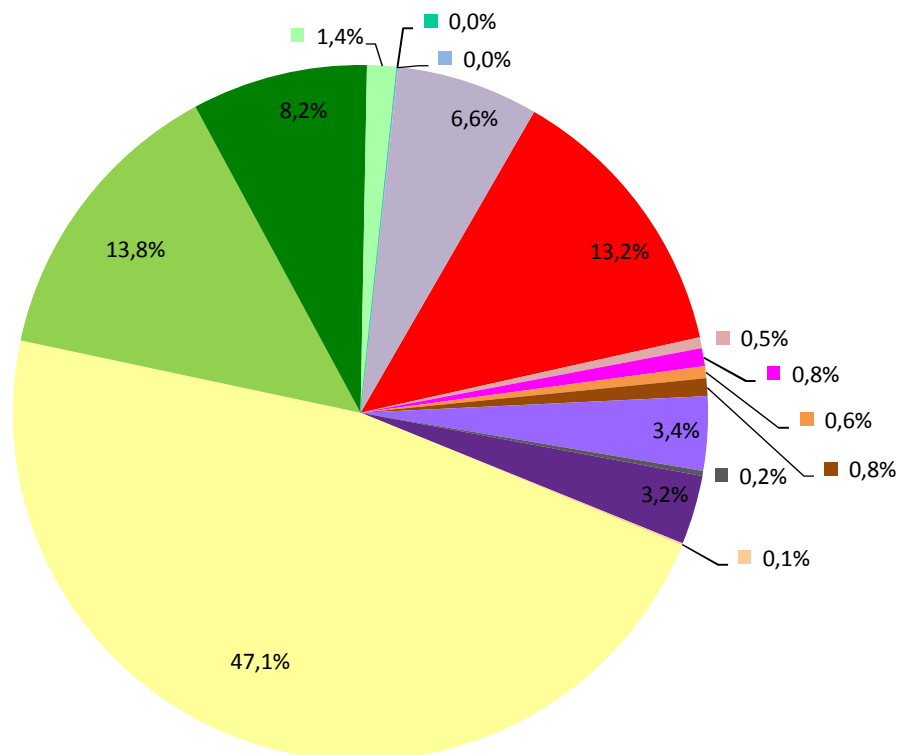
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

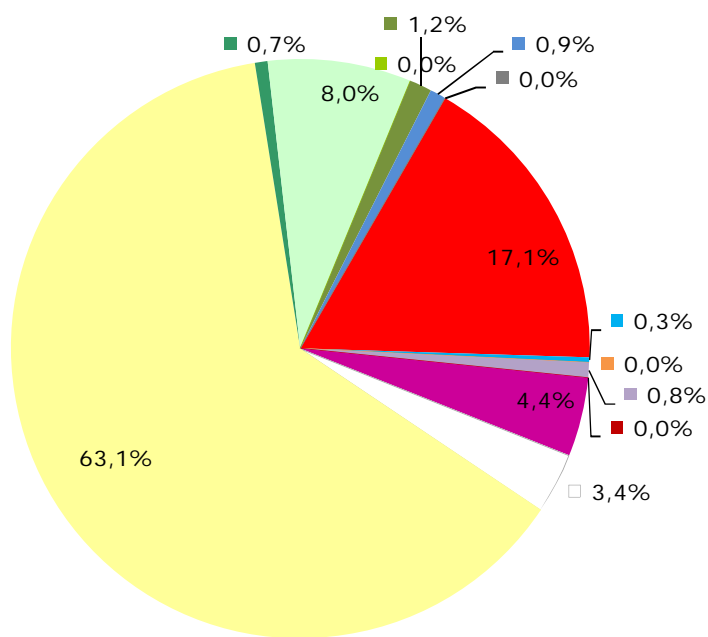


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	359	17,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,0	0,3
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	18	0,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	92	4,4
	Sous-total	475	22,7
Zone d'aménagement communal concerté		71	3,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.321	63,1
	Zone forestière	15	0,7
	Zone d'espaces verts	168	8,0
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	26	1,2
	Plan d'eau	19	0,9
	Sous-total	1.548	73,9
Zone blanche		-	-
Total		2.093	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

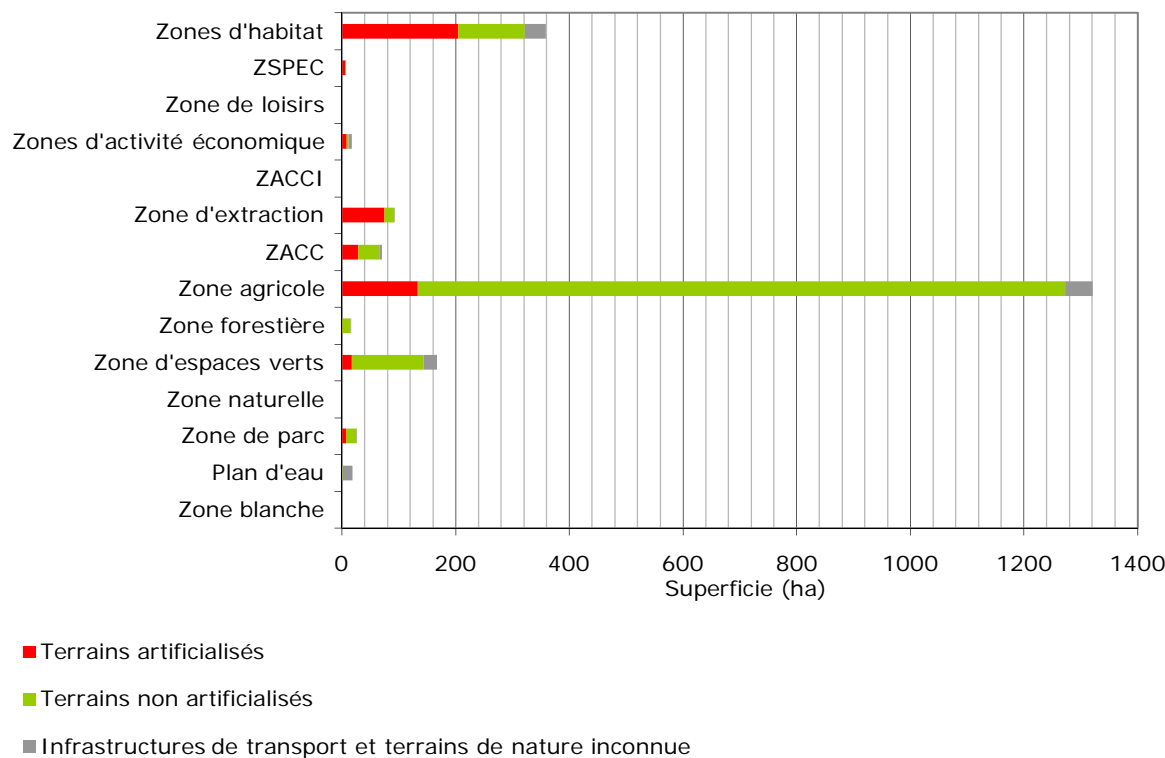
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	204	57,0	117	32,6	37	10,4	359
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	5,7	95,0	0,1	2,1	0,2	2,9	6,0
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	8,2	46,2	3,6	20,4	5,9	33,4	18
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	75	80,9	17	18,0	1,0	1,1	92
	Sous-total	293	61,7	137	28,9	44	9,3	475
Zone d'aménagement communal concerté		28	40,0	38	53,6	4,6	6,5	71
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	133	10,1	1.140	86,3	48	3,7	1.321
	Zone forestière	0,3	2,2	14	97,7	-	-	15
	Zone d'espaces verts	17	10,4	127	75,5	24	14,1	168
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	6,9	26,8	19	72,5	0,2	0,8	26
	Plan d'eau	-	-	1,5	8,2	17	91,8	19
	Sous-total	158	10,2	1.301	84,0	89	5,8	1.548
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
Total		479	22,9	1.476	70,5	138	6,6	2.093

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



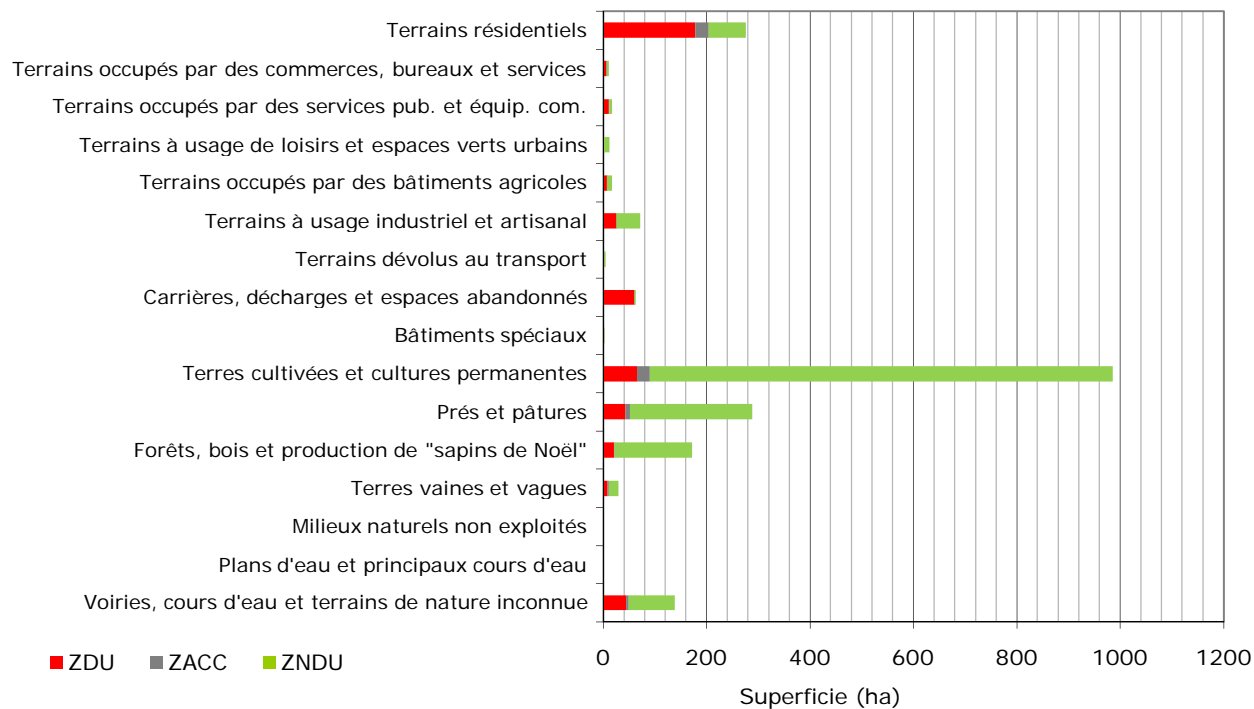
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	179	64,6	26	9,3	72	26,1	276
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,1	59,1	0,8	7,5	3,5	33,4	10
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	11	62,8	0,8	4,5	5,7	32,7	17
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	1,0	8,2	0,3	2,5	11	89,3	12
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	6,8	39,1	0,4	2,4	10	58,5	17
	Terrains à usage industriel et artisanal	26	36,3	0,1	0,2	46	63,5	72
	Terrains dévolus au transport	2,2	44,6	-	-	2,7	54,0	4,9
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	60	89,8	-	-	6,9	10,2	67
	Bâtiments spéciaux	1,1	57,1	-	-	0,8	40,9	2,0
	Sous-total	293	61,2	28	5,9	158	32,9	479
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	65	6,6	26	2,6	896	90,8	986
	Prés et pâtures	42	14,7	9,9	3,4	236	81,8	288
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	21	12,3	0,6	0,3	150	87,3	171
	Terres vaines et vagues	8,8	30,4	1,7	5,9	19	63,7	29
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	1,0	95,3	1,0
	Sous-total	137	9,3	38	2,6	1.301	88,1	1.476
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		44	32,0	4,6	3,3	89	64,7	138
Total		475	22,7	71	3,4	1.548	73,9	2.093

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).